

Charpentier(e)-menuisier(e)

Le/la charpentier(e)-menuisier(e) a pour responsabilité de construire, ériger, installer, entretenir et réparer des ouvrages de charpente en bois, des coffrages pour béton et autres matériaux et ouvrages temporaires lors de projets de génie civil en excavation.

Ses principales activités sont ;

- Étudier les plans, les dessins et les croquis pour déterminer les spécifications techniques;
- Préparer les tracés, à l'aide d'outils à mesurer, en tenant compte des prescriptions des codes du bâtiment;
- Mesurer, découper, façonner et assembler les éléments en bois, en aggloméré, en acier léger ou d'autres matériaux;
- Ériger des fondations, installer des poutres de plancher, poser le support de revêtement de sol, monter des éléments préassemblés de charpente et de toiture;
- Ajuster et poser les éléments de menuiserie tels que des portes, des escaliers, des moulures et de la quincaillerie;
- Entretenir, réparer et rénover des habitations et des constructions en bois dans des usines, des mines, des hôpitaux, des installations industrielles et d'autres établissements;
- Superviser le travail des apprentis et des autres travailleurs de la construction.